

ECOLE

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2023 débuteront le 1^{er} mars 2023.



Pour cela, vous devez prendre contact avec le Service Scolaire au 01 34 41 21 12.

Vacances d'hiver :

Rentrée le lundi 06/03 matin.

Maternelle

Jeu 23 mars : c'est La Grande Lessive!

Exposition éphémère de 7h45 à 17h30 aux abords de l'école.

Elémentaire

- Du 6 au 10 mars : semaine des mathématiques avec les concours IREM95 et Mathenscène,
- 16 mars : Kangourou des Mathématiques,
- 16 mars : projection du film «In The Eyes Of» à l'école en présence du producteur/réalisateur Vincent Kronental.
- 23 mars : projection du film «In The Eyes Of», en soirée. Salle des mariages à la Mairie à 20h. Tout public.
- 23 mars : Grande Lessive : venez admirer les dessins des enfants à la sortie de l'école.

Mission 68° Nord

Les jeunes Climaventuriers du projet Mission 68° Nord ont remporté le Concours National «Innov JEUNES» dans la catégorie «développement durable» !!

REPAS DES AÎNÉS

Vous avez 65 ans ou plus, vous êtes conviés au repas des Aînés qui aura lieu le samedi 25 mars à 12h au Foyer Rural.

S'inscrire à la mairie au plus tard le jeudi 14 mars.



PAROISSE

Annonces de mars

Messes à Ennery :

- le dimanche à 10h30 à l'église **sauf le 19 mars** où elle sera célébrée à HÉROUVILLE en VEXIN.
- le 12 mars : messe des familles à Ennery.
- le jeudi à 15h à l'EHPAD.



Permanences paroissiales.

- A Pontoise : 17 rue de la Bretonnerie. Tel 01 30 32 27 12

accueil@paroisses-pontoise.fr

Site web : www.paroisses-pontoise.fr

Prochain Conseil Municipal mardi 28 mars à 20h30

Mme Emilie CHANDLER, députée de notre circonscription, assurera une permanence à la Mairie le vendredi 31 mars de 14h à 18h30.

tel : 01 40 63 49 38 emilie.chandler@assemblee-nationale.fr

LES AMIS D'ENNERY

La brocante d'Ennery aura lieu le dimanche 14 mai 2023.

Les inscriptions sont ouvertes.

Pour tous renseignements, appeler au : **09 82 12 49 78**.

Attention ce répondant ne prend aucun message.

Pièces à fournir et à déposer 19 rue de la Croix :

- la copie recto/verso de la carte d'identité.
- un chèque de 12€ pour 2m non divisibles à l'ordre des Amis d'Ennery.
- une enveloppe timbrée pour le retour de l'inscription. (même pour les personnes habitant Ennery).

CLUB du 3^{ème} ÂGE

L'Assemblée Générale c'est réunie le 7 février et a validé les sorties suivantes :

Le 18 avril, BRIARE avec croisière sur la Loire et visite du musée de la marine.

Le 23 mai, escapade en Champagne avec croisière sur la Marne et visite d'une cave de Champagne avec dégustation.

Du 22 au 24 juin, le PUY DU FOU.

Le 19 septembre COUP DE COEUR à PROVINS avec 2 spectacles de fauconnerie et équestre.

Le 17 octobre, MONTMARTRE et un dîner spectacle au cabaret

LA BONNE FRANQUETTE.

Les 12 et 13 décembre, séjour en Alsace avec le cabaret LE ROYAL PALACE, la visite du musée de l'automobile SCHLUMPF et du musée du train, et une visite libre du marché de Noël de MULHOUSE.

Malheureusement, nous sommes obligés d'annuler notre sortie du 21 Mars à AUXERRE.

Si vous êtes intéressés contactez-moi au :

06 73 95 46 62 ou nicmoguilpin@gmail.com

AOJE

Mercredis de mars et avril :

Thème des 3/6 ans : la gastronomie.

Thème des 6/11 ans : si on rêvait.

Dates Cœurs et Âmes Vaillants :

de 14H à 17H (à la Maison des Œuvres) les samedis 11 et 25 mars.

L'Assemblée Générale de l'AOJE aura lieu le samedi 01 avril à 18h.



PHARMACIES DE GARDE

MARS 2023

05 : KENNEDY : ave Kennedy : PONTOISE : 01 30 30 12 52

12 : MARNE (de la) : 61 rue de la Marne : ERAGNY : 64 63 01 34 21

19 : NOTRE DAME : 30 Place Notre Dame : PONTOISE : 01 30 31 12 10

26 : HAUTIL (de l') : 1 place des Marchands : VAUREAL : 01 30 73 13 70

Informations sur "mon-pharmacien-idf.fr" ou "www.3237.fr" ou au 32 37.

Service de nuit : contacter le commissariat de police de CERGY au 01 34 43 17 17

Un gros enjeu pour le village ...

Bonjour,

l'équipe municipale et moi-même souhaitons vous informer d'un dossier qui nous a énormément occupé et préoccupé cet été et cet automne.

En effet, un courrier du préfet, reçu fin août, nous « informe » que nous ne remplissons pas nos obligations aux termes de la loi SRU, et nous met en demeure de nous conformer à cette loi en contractualisant avec ses services, sous peine d'amendes voire de perte d'autonomie pour la commune.

Je m'étonne car la commune n'avait pas été informée d'un changement de son statut et donc de ses obligations.

Pour rappel, la loi SRU impose à une commune de plus de 3500 habitants ou appartenant à la zone urbaine de Paris de compter au moins 25% de logements sociaux. Ce qui pour Ennery constitue pas moins de 247 logements dans un premier temps, près de 287 à la fin de l'opération (afin de garder cet objectif après la construction de ces nouveaux logements). Objectif ambitieux et difficilement réalisable.

La stupeur passée, je contacte le préfet qui m'envoie ses services fin octobre, puis la sous-préfète de notre secteur.

Ils m'informent que la règle est la suivante : une continuité d'habitations à moins de 200m par rapport à une commune de la zone urbaine de Paris.

La liste a été revue en 2021 par l'INSEE, la précédente datait de 2011.

Ils nous indiquent également qu'ils mettent en place une montée progressive et que nous devons atteindre 47 logements pour 2025. Nous les informons d'un projet en cours d'une trentaine de logements, complétant les 17 existants.

Nous ne comprenons pas vraiment ce qui a changé depuis 2011 et les services de l'Etat non plus, d'autant plus que nous sommes la seule commune du Val d'Oise concernée. Mais c'est comme cela. Ils me disent de contacter l'INSEE mais que c'est sans espoir.

C'est ce que je vais faire et refaire de nombreuses fois. A chaque fois la réponse est la même : c'est à cause de la règle des 200m ...

A force de leur dire que je suis au courant et de demander ou cela a changé depuis 2011, un responsable me répond que depuis, les bâtiments communaux : stades, cimetières, centres aérés... comptent.

J'insiste encore et ils m'indiquent qu'ils vont me donner réponse.

Enfin, le 23 novembre, ces échanges infinis se terminent et, je reçois un mail m'indiquant que cela se situe dans la ravine et que la distance entre le centre aéré de Pontoise et la station d'épuration d'Ennery est de 96m. Ils indiquent en commentaire que notre classement est définitif et que la position ne peut être revue.

Je vis à Ennery depuis toujours et je n'ai jamais connu cette station d'épuration en service, juste les ruines. Pour info elle se situait au bout du chemin descendant dans le bois en bas de la route de Pontoise.

Je contacte quelques anciens du village puis le SIARP (syndicat d'assainissement que nous avons rejoint en 1957). Il s'avère que nous l'avons rejoint afin d'abandonner notre station d'épuration qui n'était plus fonctionnelle avec les normes de l'époque. Bref elle est désaffectée depuis 1957 ou 58.

J'envoie ces informations à l'INSEE avec des photos du site et là, oh ! miracle, je reçois un courrier indiquant qu'ils vont en effet réexaminer notre dossier.

Le 12 janvier, l'INSEE nous écrit pour nous informer qu'en effet il s'agissait d'une erreur et qu'Ennery retrouve son statut de ville isolée.

Nous informons donc la préfecture qui prend acte et nous confirme enfin, par courrier du 2 février, que suite au déclassement par l'INSEE, la commune n'est plus soumise aux obligations de la loi SRU.

Victoire !

Ce dossier a été très consommateur d'énergie et de nombreux échanges ont dû avoir lieu, surtout avec l'INSEE qui répondait toujours à côté.

Le jeu en valait la chandelle, car nous avons réussi à sortir de nos obligations, pour de nombreuses années nous l'espérons.

Nous pensons qu'il était important que vous soyez informés de cette affaire, qui a pesé sur le devenir de notre village et sur le travail qui a permis d'y échapper, ceci afin que votre commune reste maîtresse de son destin et pour maintenir le cadre rural et la qualité de vie à Ennery.

M. LAURENT et l'équipe municipale

**FOYER RURAL****Rando****Randonnées en après-midi :**

Judi 02/03 : menée par MC Alizard
 Mardi 07/03 : menée par I Roy et P Garcia
 Judi 16/03 : menée par P et M Moitie
 Lundi 20/03 : menée par P Robert
 Judi 30/03 : menée par P Martin
Les rendez-vous sont prévus au parking du stade à 13h30.

**Randonnées du dimanche en matinée :**

05/03 : menée par S et B Doron
 19/03 : menée par N Borges et MC De Leek
Rendez-vous devant le foyer rural à 9h sauf cas précisé.

Bridge :

• Tournoi homologué le mardi à 14h.
 • Tournoi ouvert le mercredi à 14h.
 • Initiation le vendredi.
 Contact : 06 31 51 02 56
 Mail : bernard.cheslet@gmail.com

**PETITE RANDO**

Nous vous proposons une marche d'une heure les mardis à 14h.
 Rendez-vous au foyer rural sauf en cas de pluie.
 Yolande PERROY 01 30 38 34 11.

FOOD TRUCK

Le VEX'IN TRUCK sera présent le jeudi 23 mars place de la mairie.



Il vous proposera burgers et grillades, ainsi que la vente de nombreux produits du Vexin.
<https://www.vexintruck.fr>



Judi 16 mars
 à 20h45
 salle de la Mairie

Série noire (1979)

Film réalisé par Alain Corneau avec Patrick Dewaere, Marie Trintignant et Myriam Boyer.



La vie de Franck Poupart est terriblement minable et ennuyeuse. Petit représentant de commerce sans envergure, englué dans une vie sentimentale sans relief, il a des envies d'ailleurs et d'argent. Un jour il rencontre Mona, pour le meilleur et surtout pour le pire. Franck et Mona décident de voler la fortune de la tante de Mona, mais ils iront jusqu'à la tuer. Sans le moindre scrupule, le couple dépouille, tue avec la même facilité qu'un citoyen lambda allumerait sa télévision. Alain Corneau réalise un film sec et glaçant, sûrement son meilleur film, reconnu comme un classique du polar cinématographique. Magnifiquement interprété par une performance de Patrick Dewaere unanimement saluée comme une des plus marquantes de toute l'histoire du cinéma.

ASSOCIATIONS SPORTIVES**Tennis :**

-Poursuite du Challenge du Val d'Oise.
 -Début tournoi interne.
 -Tous les vendredis à 10 h animation Doubles.
 -Rens. /Insc. : Gérard 06 12 82 17 06.

**Judo :**

Pour nous contacter utilisez :
useneryjudo@gmail.com



Vendredi 10 mars : championnat du club GS / CP / CE / CM/ 6^{ème} de 17h30 à 19h 30 au dojo.

Samedi 18 mars : sélection départementale HERBLAY benjamins inscription extranet ceinture JO.

Samedi 25 mars : à Champagne-sur-Oise stage vétéran inscription sur extranet.

Samedi 25 mars : à Herblay passage de grade UV 1 UV2.

Dimanche 26 mars : Herblay test d'efficacité 1 Dan à 4 Dan shiai.

Petit rappel de civilité

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, et ce, par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout

J'aime mon village



Je ramasse

moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Merci de votre contribution au bien vivre à Ennery.

ENCOMBRANTS

Je vous communique les 2 dates de ramassage des encombrants pour l'année 2023 : **lundi 20 mars 2023** et vendredi 22 septembre 2023;
 Je vous remercie de bien vouloir les communiquer à vos administrés en leur rappelant : Que la collecte des objets encombrants est limitée à 1 m³ par habitation.
 Qu'ils doivent être sortis la veille du jour de ramassage.

Déchets refusés lors des collectes d'encombrants

- Objets dont le poids est supérieur à 50 kg
- Objets dont les mesures excèdent 1.75 m x 1.50 m x 0.50 m
- Gravats
- Amiante
- Faïence, vitres, miroirs (sanitaires/évier, paroi de douche, vitres...)
- Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE)
- Produits explosifs (ex : bouteilles de gaz)
- Produits toxiques (batteries, piles, pots de peintures, huiles moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles, fûts pleins de produits inconnus...)
- Déchets verts et souches d'arbres
- Pneus
- Objets qui ne sont pas des déchets ménagers (machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques...)

Je vous rappelle que les encombrants font partie des déchets pris en charge dans les déchèteries, tout comme les végétaux, le bois, le carton, les gravats, la ferraille, les DEEE, les déchets ménagers spéciaux (peinture, solvants...).

Ce mode de collecte permet une gestion optimisée des déchets; (tri et valorisation des différentes matières, coût de transport/collecte moins élevé).

CALENDRIER**01 mars : Bacs jaunes**

02 mars : Rando : MC Alizard
 05 mars : Rando : S B Doron
 06 mars : Ecole : reprise des cours
 07 mars : Rando : I Roy et P Garcia
 10 mars : Judo : championnat du club
 11 mars : AOJE : Cœurs et Âmes Vaillants
11-12 mars : Bennes déchets verts
 12 mars : Paroisse : messe des Familles

15 mars : Bacs jaunes

16 mars : La Bobine : Série noire
 Rando : P M Moitie
 18 mars : Judo : sélection Départemental
 19 mars : Paroisse : messe à Hérouville
 Rando : N Borges et MC Deleek
 20 mars : Rando : P Robert

20 mars : Encombrants

23 mars : Ecole : la Grande Lessive
 film «In The Eyes Of»
 Vexin Truck

24 mars : Bacs verts

25 mars : Repas des Aînés
 AOJE : Cœurs et Âmes Vaillants
 Judo : passage de grade Herblay

25-26 mars : Bennes déchets verts

26 mars : Judo : Herblay test efficacité

28 mars : Conseil Municipal**29 mars : Bacs jaunes**

30 mars : Rando : P Martin
 31 mars : Permanence de notre députée

01 avril : AG de l'AOJE

Tri sélectif :

Bacs jaunes
 les 01, 15 et 29 mars

Bacs verts
 le 24 mars

Bennes déchets verts
 11-12 et 25-26 mars

Encombrants
 20 mars

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Article #2 :

Suite de notre mini série : après les conséquences des émissions de CO2 (article de février), voyons comment elles sont comptabilisées.

En 2002, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) crée le Bilan carbone, aussi appelé Bilan GES (Gaz à Effet de Serre) grâce entre autres aux travaux de Jean-Marc Jancovici.

	PRG, Potentiel de Réchauffement Global (eq CO ₂)	
	sur une période de 20 ans	sur une période de 100 ans
CO ₂ (dioxyde de carbone)	1	1
CH ₄ (méthane)	84	28
N ₂ O (protoxyde d'azote)	264	265
CF ₄ (tétrafluorure de carbone)	4880	6630
HFC-152a (1,1-difluoroéthane)	506	138

Valeurs conventionnelles de gaz à effet de serre en « équivalent CO₂ » (©Connaissance des Énergies, d'après 5^e rapport du GIEC)

Ce bilan a pour objectif d'évaluer la quantité de gaz à effet de serre émise dans l'atmosphère (ou, à l'inverse, captée) sur une année par les activités d'une entité (personne, entreprise, organisation, territoire etc.).

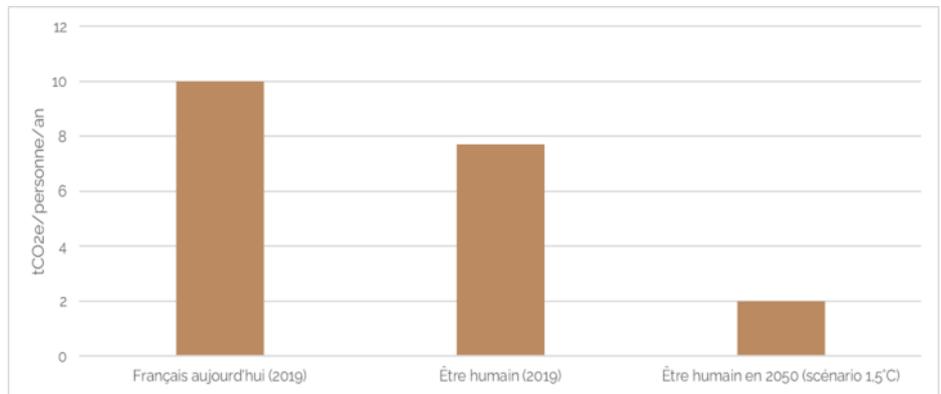
Sur le plan individuel, le bilan carbone moyen d'un français est de 9,9 tonnes de CO₂e (lire "CO₂ équivalent" qui est une unité rapportant tous les GES au potentiel de réchauffement d'une molécule de CO₂).

Ce bilan inclut les émissions territoriales et les émissions importées (comme par exemple les émissions liées aux nombreux objets fabriqués et importés de l'étranger). Mais pourquoi accorder autant d'importance à ce fameux bilan carbone ?

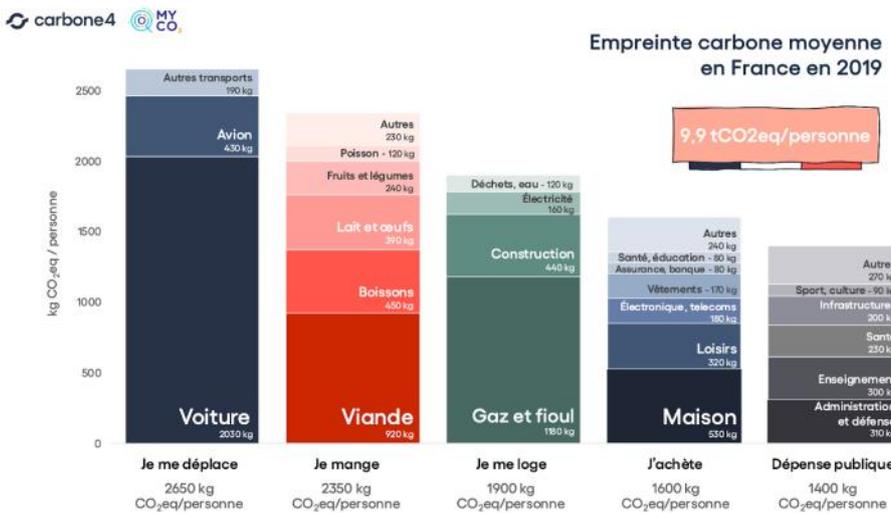
En 2015, un événement planétaire s'est déroulé en France, à Paris : la COP21.

De cette "grand messe" organisée par l'ONU est sorti l'accord international pour le climat qui vise, je cite, "à limiter bien en deçà de 2°C la hausse de la température d'ici 2100, en faisant tous les efforts pour la maintenir en deçà de 1,5°C" (par rapport à l'ère préindustrielle).

Traduit en bilan carbone (on parle aussi d'empreinte carbone), cet objectif implique une transition vers une empreinte individuelle pour chaque humain d'un maximum de 2 tonnes CO₂e par an d'ici 2050 !



Pour savoir comment y arriver, chacun a besoin de savoir d'où il part ! C'est là que notre bilan carbone entre en jeu. Voilà à quoi ressemble le bilan carbone moyen d'un Français :



La bonne nouvelle est que vous pouvez réaliser votre bilan sur de nombreuses applications comme celle de l'ADEME (<https://nosgestesclimat.fr/>) ou de MyCO₂ (<https://www.myco2.fr/>).

La question naturelle qui suit est : comment agir ?

Rendez-vous dans nos prochains articles pour découvrir des pistes d'actions !

Gaz inclus : CO₂ (hors UTCATF France), CH₄, N₂O, HFC, SF₆, PFC, H₂O (trainées de condensation).
Source : MyCO₂ par Carbone 4 d'après le ministère de la Transition écologique, le Haut Conseil pour le Climat, le CITEPA, Agrisylaise V3 et INCA 3.



Le livre du mois : *Le monde sans fin*, de Christophe Blain (Scénario, Dessin) et Jean-Marc Jancovici (Scénario) aux éditions Dargaud. Cette BD de vulgarisation pleine d'humour pose la question de l'énergie dans nos sociétés et l'impact de sa consommation exponentielle sur le climat et l'avenir de nos sociétés.